



Mise à jour du capitaine de port

001/2020

DATE : 10-06-2020

OBJET : Navigation et sécurité dans le port d'Halifax

Objectif :

La sécurité est primordiale pour une navigation efficace dans le port d'Halifax. Il est donc rappelé à tous les utilisateurs du port de se conformer aux règles et règlements pour une navigation en toute sécurité.

Détails :

En ces temps de COVID-19 toujours plus difficiles, il est nous rappelé tout particulièrement que nous avons tous un rôle à jouer dans le maintien de la sécurité et de l'efficacité du Port d'Halifax pour tous ses utilisateurs.

Transports Canada est une excellente source d'informations pour ce qui a trait à la sécurité nautique, et le guide suivant est à votre disposition sur leur site Web : [Guide de sécurité nautique de TC](#). La police régionale d'Halifax a le pouvoir de faire appliquer les règlements dans l'intérêt de la sécurité de tous.

En vertu de la Loi maritime du Canada, l'Administration du Port d'Halifax est seule responsable de la diffusion des modalités d'exploitation à l'intérieur de l'administration du port d'Halifax. L'Administration portuaire d'Halifax a élaboré des pratiques et procédures destinées à promouvoir une navigation sûre et efficace ainsi que la protection de l'environnement dans les eaux du port. Vous pouvez consulter le Guide d'information du port sur le site Web de l'APH [ici](#).

Actions :

L'Administration portuaire d'Halifax vous remercie de votre coopération pour garantir le respect des pratiques et procédures d'opération sécuritaires. La sécurité est la préoccupation numéro un de tous les utilisateurs du port.

Capt. Adam Parsons

Capitaine de port

Administration portuaire d'Halifax